



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ORDRE DU JOUR

26 OCTOBRE 2022 à 18h30 à la bibliothèque de l'école

1. Ouverture de l'assemblée
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption et suivi au procès-verbal du 27 septembre 2022
5. Questions et commentaires du public
6. Sujets pour approbation
 - 6.1 Approbation du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation (art. 75.1)
 - 6.2 Règle de régie interne 2022-2023
 - 6.3 Approbation des projets de sorties et activités éducatives
7. Sujets pour consultation
 - 7.1 Bulletin et autres modalités de communication
8. Sujets d'information
 - 8.1 Compte-rendu sur le budget 21-22 (art.95)
 - 8.2 Présentation d'une charte fonds des destinations Spéciales (art.94.)
9. Sujet d'information
 - 9.1 Président
 - 9.2 Représentant du comité de parents
 - 9.3 Enseignants
 - 9.4 Membre du soutien, des professionnels et du service de garde
 - 9.5 Direction
10. Correspondance
11. Varia
12. Prochaine rencontre (Mardi 29 novembre 2022)
13. Levée de l'assemblée

Article 64. Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.